

## AVIS DES SOCIÉTÉS

### ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

#### **STEG International Services**

Siège social : Résidences du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 les Berges du Lac Tunis

La STEG International Services publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 30 juillet 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Yahia ROUATBI (FINACO) & Mr Mahdi KOBBI.

**BILAN - ACTIFS**  
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles	4	1 168 294	1 140 853
Moins : amortissements		-1 110 010	-1 053 486
		58 284	87 367
Immobilisations corporelles	4	20 231 803	19 830 823
Moins : amortissements		-7 830 864	-6 589 510
		12 400 939	13 241 313
Immobilisations financières	5	4 247 965	6 748 368
Moins : provisions		-9 188	-9 188
		4 238 777	6 739 180
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>16 698 000</b>	<b>20 067 860</b>
Autres actifs non courants		-	-
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>16 698 000</b>	<b>20 067 860</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks	6	121 113 992	74 107 231
Moins : provisions		-	-
		121 113 992	74 107 231
Clients et comptes rattachés	7	100 718 538	124 065 989
Moins : provisions		-10 166 804	-9 157 161
		90 551 734	114 908 828
Autres actifs courants	8	43 571 689	43 279 594
Placements et autres actifs financiers	9	173 283	197 166
Liquidités et équivalents de liquidités	10	23 944 079	28 301 623
<b>Total des actifs courants</b>		<b>279 354 777</b>	<b>260 794 442</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>296 052 777</b>	<b>280 862 302</b>

*(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)*

**BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**  
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social		50 000 000	50 000 000
Réserves		16 000 000	16 000 000
Subventions d'investissement		2 125	2 625
Résultats reportés		4 450 852	3 510 690
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>70 452 977</b>	<b>69 513 315</b>
Résultat de l'exercice		1 668 538	2 440 162
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>11</b>	<b>72 121 515</b>	<b>71 953 477</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts		-	-
Provisions	<b>12</b>	4 385 000	4 858 824
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>4 385 000</b>	<b>4 858 824</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>13</b>	44 360 337	36 764 064
Autres passifs courants	<b>14</b>	163 484 036	133 098 905
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>15</b>	11 701 889	34 187 032
<b>Total des passifs courants</b>		<b>219 546 262</b>	<b>204 050 001</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>223 931 262</b>	<b>208 908 825</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b>296 052 777</b>	<b>280 862 302</b>

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

**ÉTAT DE RÉSULTAT**

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Revenus	16	155 085 565	142 868 079
Autres produits d'exploitation	17	175 808	26 973
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>155 261 373</b>	<b>142 895 052</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Variation des travaux en cours	6	47 006 761	38 290 446
Achats d'approvisionnements consommés	18	-103 141 698	-91 894 661
Charges de personnel	19	-9 012 554	-8 584 408
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	-646 005	-3 108 507
Autres charges d'exploitation	21	-80 814 697	-70 580 659
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>-146 608 193</b>	<b>-135 877 789</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>8 653 180</b>	<b>7 017 263</b>
Charges financières	22	-7 774 340	-8 632 772
Produits financiers	23	3 630 052	11 138 522
Autres pertes ordinaires	24	562 721	162 763
Autres gains ordinaires	25	955 310	6 319
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>6 026 923</b>	<b>9 692 095</b>
Impôts sur le résultat	26	-4 358 385	-7 251 933
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>1 668 538</b>	<b>2 440 162</b>

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

**ETAT DE FLUX DE TRÉSORERIE**  
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION</b>			
Résultat net		1 668 538	2 440 162
Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes)		1 017 949	504 167
Amortissements des subventions d'investissement		-500	-500
Variations de:			
- Stocks		-47 006 761	-38 290 446
- Clients et comptes rattachés		23 347 451	-12 593 023
- Autres actifs courants		-292 095	-13 897 998
- Fournisseurs et comptes rattachés		7 572 355	11 604 551
- Autres passifs courants		30 235 671	18 821 762
- Intérêts courus		-143 656	981 355
Plus ou moins-values sur sorties d'immobilisations		-63 210	1 833
Différences de change non matérialisées / emprunts en devises		203 372	-491 683
Différences de change sur trésorerie en devises		272 459	-917 865
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		<b>16 811 573</b>	<b>-31 837 685</b>
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		-536 871	-957 823
Encassements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		64 094	-
Encassements provenant de la cession d'actifs financiers		3 031 326	2 833 520
Décaissements provenant de l'acquisition d'actifs financiers		-507 040	-726 876
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>		<b>2 051 509</b>	<b>1 148 821</b>
Encassements provenant des emprunts		14 221 011	29 663 084
Remboursements d'emprunts (en principal)		-36 754 104	-9 956 437
Variation des crédits de gestion (principal)		-	-
Dividendes distribués		-403 308	-3 381 692
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>		<b>-22 936 401</b>	<b>16 324 955</b>
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités		-272 459	917 865
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>-4 345 778</b>	<b>-13 446 044</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	9, 10 & 15	<b>28 244 914</b>	<b>41 690 958</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	9, 10 & 15	<b>23 899 136</b>	<b>28 244 914</b>

(Voir les notes ci-jointes offertes aux états financiers)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DE  
L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

**NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES**

STEG International Services (STEG-IS) est une société anonyme constituée en octobre 2006. Son siège social est à la Résidence du Parc - Les Jardins de Carthage - Tunis. Elle a pour objet social :

- La réalisation des études se rapportant aux domaines de la production, du transport et de la distribution d'électricité et de gaz ;
- L'engineering, la conception, la fourniture d'équipements, la réalisation et le suivi des projets de production d'énergie électrique, de transport et de distribution d'électricité et de gaz, de cogénération, d'équipement photovoltaïque et d'énergie solaire ;
- La conduite, la maintenance, la formation et le perfectionnement d'ouvrages électriques et gaziers ;
- La réalisation d'audits énergétiques et de prestations de maîtrise de l'énergie ;
- La réalisation des essais et mesures ainsi que la réhabilitation de matériels ;
- La réalisation des analyses physico-chimiques.

Pour mener à bien ses activités, la STEG-IS a conclu, en 2007, avec la Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG) une convention d'assistance fixant les conditions et les modalités de coopération en matière de détachement de personnel, de formation et de location de matériel d'essais et de mesure. En 2009, la STEG-IS a renouvelé les termes de cette convention pour une durée de trois années, renouvelable par tacite reconduction.

Le capital de la STEG-IS s'élève, au 31 décembre 2023, à 50 000 000 DT et se divise en 5000 000 actions de valeur nominale unitaire de 10 DT, entièrement libérées et réparties comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale	% d'intérêt
STEG et Président du Conseil	1 750 000	17 500 000	35%
IDC	500 000	5 000 000	10%
STUDI	500 000	5 000 000	10%
SCET Tunisie	500 000	5 000 000	10%
BTE SICAR	275 000	2 750 000	6%
STB	275 000	2 750 000	6%
BTK	250 000	2 500 000	5%
Personnes physiques	950 000	9 500 000	18%
<b>TOTAL</b>	<b>5000 000</b>	<b>50 000 000</b>	<b>100%</b>

En octobre 2016, la STEG-IS a opté pour le régime de « Société totalement exportatrice ».

**NOTE N°2 : FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

---

Les faits marquants de l'exercice 2023 se résument comme suit :

- 1) La poursuite de l'exécution du contrat conclu avec le client REA Tanzanie et portant sur les travaux de construction de lignes MT&BT et l'installation de transformateurs et de compteurs électriques pour les clients des zones rurales non électrifiées en Tanzanie (Round II Lot 18 & Lot 30), pour un montant de 57 757 097 406 Shillings Tanzaniens (TZS). Le pourcentage d'avancement des travaux est passé de 90% au 31 décembre 2022 à 96% au 31 décembre 2023, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 20 408 KDT sur ce Projet ;
- 2) L'achèvement de l'exécution du contrat conclu avec le client Électricité de Guinée et portant sur les travaux de fourniture, l'installation et la mise en service pour la réhabilitation, la densification et l'extension des réseaux électriques de la localité de Manéah (Lot 1), pour les montants de 14 399 KEUR et 39 076 438 173 Francs Guinéens (GNF). Le pourcentage d'avancement des travaux est passé de 60% au 31 décembre 2022 à 100% au 31 décembre 2023, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 25 582 KDT sur ce Projet ;
- 3) Le démarrage et l'achèvement de l'exécution du contrat conclu avec le client Électricité de Guinée et portant sur les travaux de construction de réseaux électriques MT/BT de 11 localités dans la région de Kindia et de Mamou, pour les montants de 2 185 KEUR et 13 260 519 925 Francs Guinéens (GNF). Le pourcentage d'avancement des travaux est de 100% au 31 décembre 2023, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 12 149 KDT sur ce Projet ;
- 4) Le démarrage et l'achèvement de l'exécution du contrat conclu avec le client Électricité de Guinée et portant sur les travaux de fourniture, d'installation et de mise en service pour la réhabilitation, la densification et l'extension des réseaux électriques de distribution de la ville de Forécariah, pour les montants de 1 341 KEUR et 6 088 584 052 Francs Guinéens (GNF). Le pourcentage d'avancement des travaux est de 100% au 31 décembre 2023, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 6 742 KDT sur ce Projet ;
- 5) Le démarrage et l'achèvement de l'exécution du contrat conclu avec le client PASE Bénin et portant sur les travaux de normalisation et d'extension des réseaux de distribution de la SBEE dans les quartiers périphériques des villes de Cotonou et de Porto-Novo, pour les montants de 3 938 KEUR et 1 946 318 442 Francs CFA. Le pourcentage d'avancement des travaux est de 100% au 31 décembre 2023, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 23 136 KDT sur ce Projet ;
- 6) Le démarrage de l'exécution du contrat conclu avec le client EDCL Rwanda et portant sur les travaux d'installation pour les sous-stations de Rubavu, Bwishyura et l'extension des sous-stations de Kibuye et Shango, pour un montant de 15 234 KUSD. Le pourcentage d'avancement des travaux est de 77% au 31 décembre 2023, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 36 702 KDT sur ce Projet ;
- 7) Le démarrage de l'exécution du contrat conclu avec le client EDCL Rwanda et portant sur les travaux de conception, de fourniture et d'installation de lignes MT&BT et de branchements dans le district de Gakenke, pour un montant de 7 264 KUSD. Le pourcentage d'avancement des travaux est de 85% au 31 décembre 2023, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 20 087 KDT sur ce Projet ;

Suite 1 Note N°2

- 8) La poursuite de l'exécution du contrat conclu avec le client SERGAZ et portant sur la réalisation, pour le compte et au nom de la SOTUGAT, d'une mission de renouvellement des conventions de servitudes relatives au Gazoduc GTT II, pour un montant de 12 600 KDT. Le pourcentage d'avancement des travaux est passé de 41% au 31 décembre 2022 à 63% au 31 décembre 2023, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 2 754 KDT sur ce Projet ;
- 9) Un chiffre d'affaires global de 155 086 KDT (dont 98,07% à l'export) en 2023, contre 142 868 KDT (dont 95,96% à l'export) en 2022, soit une augmentation de 12 218 KDT (+9%). Il provient essentiellement des revenus comptabilisés sur les projets réalisés au Rwanda, Tanzanie, Guinée, et Bénin, pour un montant cumulé de 147 716 KDT, ce qui représente environ 95% du chiffre d'affaires global ;
- 10) Une diminution de 23 347 KDT (-19%) des créances clients qui ont passé de 124 066 KDT fin 2022 à 100 719 KDT fin 2023 (en valeurs brutes). Elles représentent 65% du chiffre d'affaires et 34% du total des actifs au bilan arrêté au 31 décembre 2023 ;
- 11) Les charges d'exploitation ont atteint 146 608 KDT en 2023, contre 135 878 KDT en 2022, soit une augmentation de 10 730 KDT (+8%), due essentiellement à l'avancement des projets les plus importants, à savoir REA 3 Tanzanie (Lot 18 & Lot 30), EDCL Rwanda et Électricité de Guinée ;
- 12) Les stocks des travaux en cours (y compris les matériels sur chantiers ou en cours de transport) relatifs aux projets en cours de réalisation, notamment dans les Républiques de Cameroun, Rwanda, Guinée Bissau, Sénégal et Tanzanie, ont été évalués à 121 114 KDT au 31 décembre 2023, contre 74 107 KDT au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 47 007 KDT (+63%) ;
- 13) Un résultat net bénéficiaire de 1 669 KDT en 2023, contre un résultat net bénéficiaire de 2 440 KDT en 2022, enregistrant ainsi une diminution de 771 KDT (-32%) et s'analysant comme suit :

Libellé	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation (en KDT)
Produits d'exploitation	155 261	142 895	12 366
Charges d'exploitation	-146 608	-135 878	-10 730
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>8 653</b>	<b>7 017</b>	<b>1 636</b>
Résultat financier	-4 144	2 506	-6 650
Résultat exceptionnel	1 518	169	1 349
Impôts sur le résultat	-4 358	-7 252	2 894
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>1 669</b>	<b>2 440</b>	<b>-771</b>

- 14) Une trésorerie positive de 23 899 KDT au 31 décembre 2023, contre 28 245 KDT au 31 décembre 2022, soit une diminution de 4 346 KDT (-15%) ;

Suite 2 Note N°2

- 15) Des investissements incorporels et corporels pour un coût d'acquisition global (hors TVA) de 561 KDT s'analysant comme suit :

Actifs immobilisés	Coûts d'acquisition
Logiciels	28
Matériel de transport	281
Matériel informatique	199
Équipements de bureaux	7
Matériel et outillage d'exploitation	9
Autres immobilisations corporelles (AAI ...)	37
<b>Total en KDT</b>	<b>561</b>

- 16) L'obtention auprès de la CRDB Bank (en Tanzanie) de plusieurs emprunts bancaires à court terme (crédits relais) d'un montant global de 14 221 011 DT (soit l'équivalent de 10 489 960 477 Shillings Tanzaniens et 145 555 USD), moyennant un intérêt au taux de 15% l'an et d'une durée de remboursement n'excédant pas 6 mois, et ce, pour assurer le financement des acquisitions de matériels et fournitures relatifs au Projet Tanzanie portant sur la construction de lignes MT&BT, l'installation de transformateurs de distribution et le raccordement des clients dans les zones rurales non électrifiées de la Tanzanie continentale.

## NOTE N°3 : PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

---

### 1. Déclaration de conformité

Les états financiers de la STEG-IS ont été arrêtés au 31 décembre 2023 conformément au Système Comptable des Entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.

### 2. Base d'établissement

Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne certains instruments financiers qui ont été évalués selon leur juste valeur à la date de clôture, comme l'expliquent les méthodes comptables ci-dessous.

Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des biens et services.

La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation.

### 3. Immobilisations incorporelles et corporelles

À leur date d'entrée dans le patrimoine de la Société, les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Elles font l'objet d'un amortissement linéaire à compter de la date de leur mise en service ; les principaux taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	33,33%
- Constructions	5%
- Matériel informatique	33,33%
- Matériel de transport	20%
- Équipements de bureaux	20%
- Matériel et outillage industriels	10% à 20%
- Agencements, aménagements et installations divers	15%

Les immobilisations dont le coût d'entrée ne dépasse pas 500 DT, font l'objet d'un amortissement intégral au cours de l'année de leur acquisition.

### 4. Prestations de services

Les revenus découlant des études et des prestations de services liées à l'objet social, sont comptabilisés au fur et à mesure que les services sont rendus par référence au degré d'avancement des opérations (facturation sur la base du temps et des ressources).

## 5. Contrats de construction

Lorsque le résultat du contrat de construction (portant notamment sur la fourniture, le transport et le montage d'équipements électriques) peut être estimé de façon fiable, les coûts et les produits relatifs à ce contrat sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement (en fonction du degré d'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture). Toutefois, lorsqu'il est probable que le contrat de construction dégagera une perte, celle-ci est immédiatement comptabilisée en résultat.

La Société est, en général, en mesure d'estimer de façon fiable le résultat du contrat de construction dès lors que :

- Elle a accepté un contrat qui établit les droits que peut faire valoir chacune des parties concernant le bien à construire, les contreparties devant être échangées et les modalités et conditions de paiement ;
- Elle a procédé à un inventaire des travaux en cours à la date de clôture ;
- Elle a obtenu l'acceptation par le client de l'ensemble des travaux réalisés et des produits non prévus au contrat ;
- Elle dispose d'un système interne efficace d'information budgétaire et financière ;
- Elle revoit et, le cas échéant, révisé ses estimations au fur et à mesure de l'exécution des travaux.

Les coûts engagés sur des travaux en cours de réalisation dans le cadre du contrat de construction et non encore acceptés par le client sont portés en stock.

## 6. Subventions d'investissement

Les avantages fiscaux accordés à la Société sous la forme de primes d'investissement sont constatés dans la rubrique « Subventions d'investissement » parmi les capitaux propres et sont rapportés au résultat (en quotes-parts des subventions d'investissement inscrites au résultat) selon un plan d'amortissement identique à celui des immobilisations correspondantes.

## 7. Produits financiers

Les intérêts provenant des placements monétaires et des comptes courants bancaires créditeurs sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

## 8. Opérations en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères effectuées par la Société sont comptabilisées en appliquant le taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Lorsque le règlement survient durant la période au cours duquel l'opération a été conclue, la différence de change entre le montant enregistré initialement et le montant effectif du règlement constitue un gain ou une perte qui est pris en compte dans la détermination du résultat de la période.

À la date de clôture, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Le gain ou la perte de change en résultant est également pris en compte dans la détermination du résultat de la période.

### 9. Emprunts et coûts d'emprunts

Les emprunts de fonds portant intérêts, contractés par la Société, sont comptabilisés initialement, parmi les passifs financiers, à leur valeur d'encaissement.

Les échéances à moins d'un an des emprunts à moyen et long termes sont reclassées des passifs financiers non courants aux passifs financiers courants, à la date de clôture.

Les coûts d'emprunts (intérêts, pertes de change ...) sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus, sauf à ce qu'ils soient incorporés dans le coût d'un actif qualifié qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu (cas de certains contrats de construction), et ce, conformément aux prescriptions de la norme comptable NCT 13 relative aux *Charges d'emprunt*.

### 10. Impôts sur le résultat

La charge cumulée d'impôts sur le résultat est constituée essentiellement des impôts sur les sociétés, exigibles au titre des bénéfices réalisés sur le marché local (en Tunisie) et au titre des bénéfices issus des projets réalisés à l'étranger (dans le cadre des établissements stables ou en vertu des contrats conclus avec les clients) lorsqu'ils sont imposables en application de la législation fiscale du pays du client ou de la convention de non-double imposition en vigueur.

### 11. Présentation de l'état des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est présenté selon le modèle autorisé par la Norme Générale NCT 01 (utilisation de la méthode indirecte pour les flux de trésorerie liés à l'exploitation) et en retenant les options suivantes :

- Les intérêts reçus, générés par les placements monétaires, sont présentés parmi les flux de trésorerie liés à l'exploitation ;
- Les dividendes reçus, générés par les titres de participation, sont présentés également parmi les flux de trésorerie liés à l'exploitation ;
- Les dividendes payés aux actionnaires sont présentés parmi les flux de trésorerie liés aux activités de financement ; et
- Les intérêts payés, générés par les financements externes (emprunts et découverts bancaires) sont présentés également parmi les flux de trésorerie liés à l'exploitation.

NOTE N°4 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	IMMOBILISATIONS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VCN ATU	
	Soldes au 31/12/2022	Entrées 2023	Transferts/ Sorties 2023	Soldes au 31/12/2023	Soldes au 31/12/2022	Entrées 2023	Transferts/ Sorties 2023	Soldes au 31/12/2023	31/12/2023	31/12/2022
Logiciels	1 140 853	27 871	430	1 168 294	1 053 486	56 848	324	1 110 010	58 284	87 367
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>1 140 853</b>	<b>27 871</b>	<b>430</b>	<b>1 168 294</b>	<b>1 053 486</b>	<b>56 848</b>	<b>324</b>	<b>1 110 010</b>	<b>58 284</b>	<b>87 367</b>
Terrains	3 339 731	-	-	3 339 731	-	-	-	-	3 339 731	3 339 731
Constructions	7 079 948	-	-	7 079 948	1 769 988	353 998	-	2 123 986	4 955 962	5 309 960
Constructions légères	26 437	-	-	26 437	3 325	1 322	-	4 647	21 790	23 112
Matériel de transport	924 975	280 900	125 200	1 080 675	517 950	199 430	125 200	592 180	488 495	407 025
Equipements de bureaux	665 129	6 943	-	672 072	577 395	37 913	-	615 308	56 764	87 734
Equipements spécifiques	381 725	-	-	381 725	178 673	38 173	-	216 846	164 879	203 052
Matériel informatique	1 340 443	199 143	6 738	1 532 848	1 153 586	138 971	5 960	1 286 597	246 251	186 857
Agencements, aménagements et installations divers	585 273	36 568	-	621 841	249 651	58 840	-	308 491	313 350	335 622
Matériel et outillage d'exploitation	1 035 815	9 364	-	1 045 179	181 574	101 590	-	283 164	762 015	854 241
Matériel & outillage spécifiques	4 318 457	-	-	4 318 457	1 866 081	431 846	-	2 297 927	2 020 530	2 452 376
Equipements intérieurs	105 463	-	-	105 463	86 042	7 688	-	93 730	11 733	19 421
Autres équipements	27 427	-	-	27 427	5 245	2 743	-	7 988	19 439	22 182
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>19 830 823</b>	<b>532 918</b>	<b>131 938</b>	<b>20 231 803</b>	<b>6 589 510</b>	<b>1 372 514</b>	<b>131 160</b>	<b>7 830 864</b>	<b>12 400 939</b>	<b>13 241 313</b>
<b>Total en DT</b>	<b>20 971 676</b>	<b>560 789</b>	<b>132 368</b>	<b>21 400 097</b>	<b>7 642 996</b>	<b>1 429 362</b>	<b>131 484</b>	<b>8 940 874</b>	<b>12 459 223</b>	<b>13 328 680</b>

NOTE N°5 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Nombre de titres	% de participation	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>Titres de participation :</b>				
- SONEDE Internationale	15 000	10,00%	300 000	300 000
- Société Tuniso-Saoudienne de l'Electricité et du Gaz	50 000	50,00%	1 890 092	1 890 092
- Société Sénégalaise SCL Energie Solution	30 000	50,00%	1 205 521	1 205 521
- Sub-Saharan Infrastructure Construction Limited (SIC)	1 000	100,00%	9 188	9 188
- Moins : Provisions			-9 188	-9 188
<b>Versements restant à effectuer / TP non libérés :</b>			<b>-100 000</b>	<b>-100 000</b>
- SONEDE Internationale			-100 000	-100 000
<b>Prêts au personnel à plus d'un an</b>			<b>43 654</b>	<b>170 472</b>
<b>Dépôts et cautionnements versés (*)</b>			<b>899 510</b>	<b>3 273 095</b>
<b>Total en DT</b>			<b>4 238 777</b>	<b>6 739 180</b>

(\*) Dont un montant de 356 060 DT relatif à la caution de 15% au titre de la vérification fiscale préliminaire contestée par la STEG-IS. Le reliquat de 543 450 DT correspond aux cautionnements versés par la STEG-IS au titre de contrats de location simple ou de projets en cours de réalisation à l'étranger et en Tunisie se décomposant comme suit :

- Projets Tancanie	301 633
- Projets Rwanda	16 097
- Projet Libye	73 840
- Projet Guinée	6 340
- Projet Guinée Bissau	10 810
- Projet Sénégal	7 812
- Projet Bénin	58 691
- Projet Madagascar	23 843
- Autres Projets	44 384
<b>Total en DT</b>	<b>543 450</b>

NOTE N°6 : STOCKS

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>Travaux en cours - Projets TANZANIE :</b>	<b>5 997 847</b>	<b>1 480 649</b>
- Stock de matériels électriques sur chantier	1 478 916	1 435 196
- Stock de travaux en cours	4 518 931	45 453
<b>Travaux en cours - Projets CAMEROUN :</b>	<b>24 772 130</b>	<b>1 548 811</b>
- Stock de matériels électriques sur chantier	-	-
- Stock de travaux en cours	24 772 130	1 548 811
<b>Travaux en cours - Projet BURKINA FASO :</b>	<b>193 874</b>	<b>-</b>
- Stock de travaux en cours	193 874	-
<b>Travaux en cours - Projet TOGO :</b>	<b>545 523</b>	<b>-</b>
- Stock de travaux en cours	545 523	-
<b>Travaux en cours - Projet GABON :</b>	<b>310 355</b>	<b>-</b>
- Stock de travaux en cours	310 355	-
<b>Travaux en cours - Projet SÉNÉGAL :</b>	<b>17 603 833</b>	<b>9 168 315</b>
- Stock de matériels électriques sur chantier	-	-
- Stock de travaux en cours	17 603 833	9 168 315
<b>Travaux en cours - Projets GUINÉE :</b>	<b>131 900</b>	<b>13 527 141</b>
- Stock de matériels électriques sur chantier	-	10 784 043
- Stock de travaux en cours	131 900	2 743 098
<b>Travaux en cours - Projet GUINÉE BISSAU :</b>	<b>52 132 423</b>	<b>24 186 590</b>
- Stock de matériels électriques sur chantier	-	-
- Stock de travaux en cours	52 132 423	24 186 590
<b>Travaux en cours - Projet MADAGASCAR :</b>	<b>564 342</b>	<b>-</b>
- Stock de travaux en cours	564 342	-
<b>Travaux en cours - Projet NIGER :</b>	<b>557 775</b>	<b>-</b>
- Stock de travaux en cours	557 775	-
<b>Travaux en cours - Projets RWANDA :</b>	<b>18 093 905</b>	<b>18 575 385</b>
- Stock de matériels électriques sur chantier	1 015 856	-
- Stock de matériels électriques en cours de transport	1 559 009	-
- Stock de travaux en cours	15 519 040	18 575 385
<b>Travaux en cours - Projets BÉNIN :</b>	<b>-</b>	<b>5 620 340</b>
- Stock de matériels électriques sur chantier	-	-
- Stock de travaux en cours	-	5 620 340
<b>Travaux en cours - Projet MAURITANIE :</b>	<b>210 085</b>	<b>-</b>
- Stock de travaux en cours	210 085	-
<b>Montant Brut en DT</b>	<b>121 113 992</b>	<b>74 107 231</b>
Moins : Provisions	-	-
<b>Montant Net en DT</b>	<b>121 113 992</b>	<b>74 107 231</b>

**1) Stock de travaux en cours - Projets Rwanda, Guinée Bissau, Sénégal, Cameroun et Tanzanie**

Les coûts (y compris les frais de gestion des projets et les matériels et fournitures sur chantiers) directement engagés, jusqu'au 31 décembre 2023, sur certains projets en cours de réalisation par la STEG-IS au Rwanda, Guinée Bissau, Sénégal, Cameroun et Tanzanie totalisent respectivement 18 093 905 DT (dont un montant de 18 575 385 DT relatif à 2022), 52 132 423 DT (dont un montant de 24 186 590 DT relatif à 2022), 17 603 833 DT (dont un montant de 9 168 315 DT relatif à 2022), 24 772 130 DT (dont un montant de 1 548 811 DT relatif à 2022) et 5 997 847 DT (dont un montant de 1 480 649 DT relatif à 2022). Ils se rapportant notamment à des **travaux exécutés** par la STEG-IS **et non encore acceptés par les clients étrangers** à la date de clôture et, de ce fait, sont reportés à l'actif du bilan parmi les stocks de travaux en cours, sans la comptabilisation de chiffre d'affaires au cours de l'exercice 2023. De ce fait, le résultat net est affecté de la marge bénéficiaire réalisable au titre de ces travaux exécutés.

**2) Stocks de travaux en cours - Autres Projets**

Ces stocks totalisant 2 513 854 DT, correspondent aux coûts (y compris les frais de gestion des projets et les matériels et fournitures sur chantiers) directement engagés, jusqu'au 31 décembre 2023, sur des marchés (contrats de construction) en cours de réalisation par la STEG-IS au Togo, Burkina Faso, Guinée, Gabon, Madagascar, Niger et Mauritanie, et se rapportant notamment à des travaux non encore acceptés par les clients étrangers à la date de clôture.

NOTE N°7 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>Clients export :</b>	<b>64 333 401</b>	<b>93 682 914</b>
- EDCL Rwanda	7 242 954	15 451 611
- PASE Bénin	3 188 061	-
- REA Tanzanie	24 182 920	53 595 414
- AER Cameroun	6 296 324	5 331 927
- REA Ouganda	2 393 950	2 248 957
- Électricité de Guinée	1 962 614	-
- NEUC Liban	613 743	613 743
- SCET Tunisie - Projet Tchad	2 783 579	2 783 579
- SNE Tchad	1 674 145	1 090 818
- MAT-DGGT Congo	5 490 812	5 490 812
- GECOL Libye	901 012	203 894
- SONABEL Burkina Faso	-	10 553
- STEG-IS SAUDI	997 549	160 861
- SOMELEC	43 786	43 786
- SCL Sénégal	6 515 647	6 538 548
- Électricité de Djibouti	-	75 163
- IMS	7 448	7 448
- Autres clients exports	38 857	35 800
<b>Clients locaux :</b>	<b>1 720 486</b>	<b>759 063</b>
- CPC	-	77 349
- SITEP	151 000	151 000
- STIR	2 085	2 085
- CIMENTERIE JBEL OUST	11 682	11 682
- BRIQUETERIE JBEL OUST	5 424	5 424
- SERGAZ	1 446 628	246 420
- CARTHAGO S.A.	19 866	67 030
- T.M.I	6 545	6 545
- SNCFT	3 160	54 395
- MITSUBISHI	20 695	80 314
- GIPA	-	11 865
- SOCIÉTÉ LA PAIX	-	18 557
- Autres clients locaux	53 401	26 397

Suite Note N°7

<b>Clients export - produits à recevoir :</b>	<b>12 001 947</b>	<b>10 053 494</b>
- REA Tanzanie	337 647	-
- REA Ouganda	-	369 982
- AER Cameroun	-	5 139 515
- EDCL Rwanda	5 558 886	-
- PASE Bénin	1 879 765	-
- JIRAMA Madagascar	587 222	-
- CEET Togo	-	713 857
- Électricité de Guinée	2 482 320	1 211 483
- GECOL Libye	1 156 107	1 481 014
- REA Tanzanie	-	608 997
- STEG-IS SAUDI	-	528 646
<b>Clients locaux - produits à recevoir :</b>	<b>4 432 320</b>	<b>4 120 560</b>
- SERGAZ	4 432 320	4 120 560
<b>Clients export - retenues de garantie :</b>	<b>18 227 084</b>	<b>15 449 958</b>
- REA Tanzanie	3 364 002	6 780 272
- EDCL Rwanda	6 474 803	-
- PASE Bénin	2 072 603	-
- CEET Togo	1 308	496 763
- REA Ouganda	-	2 328 748
- AER Cameroun	-	1 987 744
- Électricité de Guinée	6 266 806	3 423 698
- GECOL Libye	47 562	432 733
<b>Clients locaux - effets à recevoir :</b>	<b>3 300</b>	<b>-</b>
- T.PAP	3 300	-
<b>Montant Brut en DT</b>	<b>100 718 538</b>	<b>124 065 989</b>
Moins : Provisions (*)	-10 166 804	-9 157 161
<b>Montant Net en DT</b>	<b>90 551 734</b>	<b>114 908 828</b>

(\*) Les provisions pour créances douteuses s'analysent comme suit au 31 décembre 2023 :

- SCET Tunisie - Projet Tchad	2 783 579
- MAT-DGGT Congo - Projet Interconnecté	2 470 102
- MAT-DGGT Congo - Projet Mabombo	3 010 866
- MAT-DGGT Congo - Projet Boundji-Ewo	9 844
- EDCL Rwanda	1 060 832
- NEUC Liban	613 743
- GECOL Libye	111 365
- SOMELEC	43 786
- IMS	7 448
- SGS	1 344
- GCT	21 740
- MITSUBISHI	20 695
- CARTHAGO S.A.	5 950
- POWER TURBINE TUNISIA	2 380
- STIR	2 085
- Autres clients douteux (ERE, SACEM INDUSTRIE, SNCFT...)	1 045
<b>Total en DT</b>	<b>10 166 804</b>

NOTE N°8 : AUTRES ACTIFS COURANTS

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>Fournisseurs débiteurs :</b>	<b>5 458 130</b>	<b>9 852 108</b>
- SIAME	-	250 000
- TUNISIE CABLES	-	346 364
- SACEM	-	90 325
- MSGI	2 369 683	4 129 627
- SIMEG PLUS	579 547	-
- TUNISIE TRANSFORMATEURS SARL	80 010	-
- Fournisseurs Projets Rwanda	431 988	943 243
- Fournisseurs Projets Tanzanie	335 416	416 944
- Fournisseurs Projets Bénin	278 758	2 350 856
- Fournisseurs Projet Sénégal	323 117	308 338
- Fournisseurs Projet Kenya	6 647	5 638
- Fournisseurs Projet Cameroun	196 651	315 558
- Fournisseurs Projet Togo	133 911	15 185
- Fournisseurs Projet Ouganda	-	16 740
- Fournisseurs Projets Guinée	-	183 787
- Fournisseurs Projets Guinée Bissau	24 931	64 566
- Fournisseurs Projet Mali	239 401	-
- Autres fournisseurs débiteurs	458 070	414 937
<b>Etat - impôts et taxes :</b>	<b>29 917 284</b>	<b>25 121 505</b>
- Crédit de TVA (sur déclaration)	3 646 632	3 190 860
- Impôt sur les Sociétés à reporter en Tunisie	716 570	753 760
- TVA à régulariser	48 901	-
- TVA - Projets Tanzanie	17 784 459	13 527 642
- TVA - Projet Kenya	3 535 133	3 526 791
- TVA - Projet Ouganda	144 894	135 114
- TVA - autres projets à l'étranger	9 821	4 054
- Acomptes provisionnels - Projets à l'étranger	172 952	147 100
- Retenues à la source - Projets Tanzanie	2 155 599	2 403 644
- Retenues à la source - Projets Kenya	1 126 786	1 126 786
- Retenues à la source - autres projets à l'étranger	575 537	305 754
<b>Personnel et comptes rattachés :</b>	<b>100 279</b>	<b>54 613</b>
- Avances et acomptes au personnel	100 279	54 613

Suite Note N°8

<b>Sociétés du groupe :</b>	<b>243 508</b>	<b>237 727</b>
- Société Sénégalaise SCL Energie Solution	243 508	237 727
- Sub-Saharan Infrastructure Construction Limited (SIC)	663 583	663 583
- Moins : Provisions	-663 583	-663 583
<b>SERGAZ - droits de servitudes à recevoir</b>	<b>-</b>	<b>552</b>
<b>Comptes de régularisation actif :</b>	<b>6 365 306</b>	<b>7 299 108</b>
- Charges reportées d'assistance et de représentation commerciale	4 728 534	5 380 004
- Charges comptabilisées d'avance (loyers, primes d'assurance ...)	1 636 772	1 919 104
<b>Compte d'attente (virements internes à apurer)</b>	<b>270 219</b>	<b>348 577</b>
<b>Débiteurs divers</b>	<b>1 216 963</b>	<b>365 404</b>
<b>Total en DT</b>	<b>43 571 689</b>	<b>43 279 594</b>

NOTE N°9 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>Prêts au personnel à moins d'un an</b>	<b>173 283</b>	<b>197 166</b>
<b>Placements monétaires :</b>	-	-
- Principal	-	-
- Intérêts à recevoir	-	-
<b>Total en DT</b>	<b>173 283</b>	<b>197 166</b>

NOTE N°10 : LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>CCP SERGAZ - Fonds mis à disposition pour droits de servitudes à payer</b>	<b>4 589</b>	<b>11 753</b>
<b>Banques :</b>	<b>23 415 755</b>	<b>27 520 741</b>
- Banques Siège (Tunis)	18 568 895	25 031 486
. TND	1 323 469	1 312 814
. USD	10 163 602	17 407 604
. EURO	7 081 824	6 311 068
- Banques Chantiers à l'étranger	4 846 860	2 489 255
<b>Caisses :</b>	<b>523 735</b>	<b>769 129</b>
- Caisse Siège (Tunis)	1 092	3 401
- Caisses Chantiers (Rwanda, Tanzanie, Cameroun, Sénégal, Guinée ...)	522 643	765 728
<b>Total en DT</b>	<b>23 944 079</b>	<b>28 301 623</b>

NOTE N°11 : TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

(En DT)

	Capital social	Réserve légal	Réserve extraordinaire	Subventions d'investissement	Bénéfices non répartis	Total
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>	50 000 000	5 000 000	11 000 000	3 125	5 510 690	71 513 815
Affectation bénéfice 2021	-	-	-	-	-	-
Dividendes à servir	-	-	-	-	-2 000 000	-2 000 000
Amortissements des subventions	-	-	-	-500	-	-500
Bénéfice 2022	-	-	-	-	2 440 162	2 440 162
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	50 000 000	5 000 000	11 000 000	2 625	5 950 852	71 953 477
Affectation bénéfice 2022	-	-	-	-	-	-
Dividendes à servir	-	-	-	-	-1 500 000	-1 500 000
Amortissements des subventions	-	-	-	-500	-	-500
Bénéfice 2023	-	-	-	-	1 668 538	1 668 538
<b>Solde au 31 décembre 2023</b>	50 000 000	5 000 000	11 000 000	2 125	6 119 390	72 121 515

NOTE N°12 : PROVISIONS

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>Provisions pour risques et charges - Siège :</b>	-	648 824
- Provisions pour risques sociaux	-	-
- Provisions pour risques fiscaux	-	648 824
<b>Provisions pour risques et charges - Projets Rwanda</b>	<b>1 500 000</b>	<b>1 500 000</b>
<b>Provisions pour garanties conférées aux clients :</b>	<b>2 885 000</b>	<b>2 710 000</b>
- Projets Cameroun	350 000	1 050 000
- Projet Bénin	640 000	-
- Projets Libye	-	750 000
- Projets Guinée	1 835 000	-
- Projets REA Ouganda	-	450 000
- Projets KPLC Kenya	60 000	460 000
<b>Total en DT</b>	<b>4 385 000</b>	<b>4 858 824</b>

**NOTE N°13 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS**

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>Fournisseurs d'exploitation - achats de biens et services :</b>	<b>32 938 558</b>	<b>32 039 318</b>
- STEG	3 690 179	1 560 947
- SMART LOGISTIC	420 645	138 506
- CONTINENTAL TOURS	264 449	182 462
- TUNISIE CABLES	75 516	1 980 474
- ASSURANCE STAR	291 029	61 720
- MSGI	2 616 127	3 991 464
- SOFATOP	199 905	4 944
- SIAME	317 136	-
- TUNISIE TRANSFORMATEURS SARL	574 412	-
- Fournisseurs Projets Rwanda	9 817 019	3 408 552
- Fournisseurs Projet Kenya	-	30 941
- Fournisseurs Projet Togo	19 416	-
- Fournisseurs Projets Tanzanie	559 911	9 568 014
- Fournisseurs Projet Ouganda	19 535	-
- Fournisseurs Projets Guinée	405 775	1 662 167
- Fournisseurs Projet Sénégal	1 840 962	4 989 921
- Fournisseurs Projet Cameroun	8 168 068	46 083
- Fournisseurs Projet Guinée Bissau	1 869 700	1 361 384
- Fournisseurs Projet Bénin	798 196	1 749 603
- Fournisseurs Projet Madagascar	137 691	-
- Autres fournisseurs	852 887	1 302 136
<b>Fournisseurs d'exploitation - factures non parvenues :</b>	<b>1 150 969</b>	<b>825 809</b>
- STEG	619 968	567 063
- LA SERVITUDE FONCIERE	-	77 500
- GEPS	126 606	-
- COLENCO	63 067	-
- Fournisseurs Projets Kenya	-	11 084
- Fournisseurs Projets Guinée Bissau	106 935	-
- Fournisseurs Projet Cameroun	65 820	22 103
- Autres charges à payer (honoraires, assurances...)	168 573	148 059
<b>Fournisseurs d'immobilisations :</b>	<b>170 552</b>	<b>146 634</b>
- MAS	92 573	92 573
- NETWORK ASSOCIATES	19 280	-
- RUSPINA	29 063	29 063
- PICOSOFT	28 640	10 934
- Autres fournisseurs	996	14 064

Suite Note N°13

<b>Fournisseurs d'exploitation - retenues de garantie :</b>	<b>3 015 142</b>	<b>2 371 715</b>
- Fournisseurs Projets Rwanda	2 225 781	1 609 397
- Fournisseurs Projet Cameroun	20 980	266 474
- Fournisseurs Projet Ouganda	3 397	123 894
- Fournisseurs Projet Kenya	2 567	2 334
- Fournisseurs Projet Sénégal	41 920	40 915
- Fournisseurs Projet Guinée	261 088	269 284
- Fournisseurs Projet Bénin	459 409	59 417
<b>Fournisseurs d'exploitation - effets à payer :</b>	<b>7 012 462</b>	<b>1 307 934</b>
- SACEM INDUSTRIES	435 600	554 363
- CONTINENTAL TOURS	389 342	-
- SIMEG PLUS	50 204	-
- SUPER CABLES	175 527	-
- SIAME	-	753 571
- MSGI	5 881 700	-
- GLOBAL EVOLUTION LIGHTING	80 089	-
<b>Fournisseurs d'immobilisations - retenues de garantie</b>	<b>4 602</b>	<b>4 602</b>
<b>Fournisseurs d'immobilisations - retenues assurance décennale</b>	<b>68 052</b>	<b>68 052</b>
<b>Total en DT</b>	<b>44 360 337</b>	<b>36 764 064</b>

NOTE N°14 : AUTRES PASSIFS COURANTS

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>Clients créditeurs (avances reçues ...) :</b>	<b>117 788 018</b>	<b>91 335 668</b>
- EDCL Rwanda	23 398 910	22 537 728
- REA Tanzanie	7 850 829	2 248 053
- PRAE Guinée Bissau	44 455 262	28 041 782
- PASE Bénin	456 546	5 985 513
- Électricité de Guinée	1 316 957	13 709 530
- EDC Cameroun	-	6 945 657
- CEET Togo	5 568 436	-
- JIRAMA Madagascar	2 379 473	-
- Électricité de Djibouti	523	523
- MAT-DGGT Congo	320 861	320 861
- SOGEM Mali	661 324	-
- NIGELEC Niger	2 868 194	-
- SERGAZ	4 921 560	4 028 400
- AER Cameroun	10 741 106	4 236 270
- SEEG Gabon	362 212	-
- SOGEM Sénégal	12 470 032	2 936 690
- REA Ouganda	-	92 708
- SNE Tchad	-	226 362
- Autres clients	15 793	25 591
<b>Etat - impôts et taxes / Activités hors établissements stables à l'étranger :</b>	<b>444 291</b>	<b>1 616 934</b>
- Retenues à la source	407 526	365 791
- Acomptes provisionnels	-	1 122 194
- Contribution Sociale de Solidarité	34 889	109 155
- TVA à régulariser	-	7 034
- TCL à payer	1 864	2 437
- Autres taxes à payer	12	10 323
<b>Etat - impôts et taxes / Activités des établissements stables à l'étranger :</b>	<b>25 300 504</b>	<b>24 000 447</b>
- Impôt sur les sociétés à payer en Tanzanie	317 780	739 890
- Impôt sur les sociétés à payer en Ouganda	448 952	463 609
- Impôt sur les sociétés à payer en Kenya	305 423	305 423
- Impôt sur les sociétés à payer au Congo	1 457 439	1 457 439
- TVA - projets Tanzanie	19 247 612	17 448 900
- TVA - projet Kenya	3 416 044	3 416 044
- TVA - projets Guinée	47 626	47 626
- Retenues à la source - projets à l'étranger	59 628	121 516
<b>Provisions pour impôts sur les résultats d'établissements stables à l'étranger</b>	<b>8 752 768</b>	<b>9 700 000</b>
<b>SERGAZ - droits de servitudes à payer</b>	<b>2 347 271</b>	<b>236 869</b>
<b>Créditeurs divers :</b>	<b>987 707</b>	<b>884 536</b>
- CNSS	666 223	611 776
- CNRPS	13 840	14 066
- CAVIS	95 662	752
- Autres créditeurs	211 982	257 942

Suite Note N°14

<b>Personnel et comptes rattachés :</b>	<b>1 692 237</b>	<b>1 548 033</b>
- Personnel rémunérations dues	118 980	102 096
- Congés à payer - personnel détaché	-	8 018
- Congés à payer - personnel permanent	712 966	632 907
- Prime exceptionnelle - Direction Générale et personnel permanent	721 104	640 000
- Prime de bilan - Direction Générale	95 902	94 118
- Congés à payer - Direction Générale	43 285	25 636
- Autres charges à payer	-	45 258
<b>Diverses charges à payer :</b>	<b>6 171 240</b>	<b>3 776 418</b>
- Intéressements à payer	20 867	4 903
- Indemnités d'expatriation à payer	1 717 341	1 398 863
- Honoraires à payer / contrats d'assistance et de représentation	2 144 590	1 730 536
- Actionnaires, dividendes à payer	1 215 000	118 308
- Commissions de gestion / emprunt bancaire	112 290	112 290
- Autres charges à payer	961 152	411 518
<b>Total en DT</b>	<b>163 484 036</b>	<b>133 098 905</b>

NOTE N°15 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>Échéances à moins d'un an sur emprunts non courants :</b>	-	5 679 406
- STB - crédit à moyen terme : 15 000 000 USD	-	3 179 406
- STB - crédit à moyen terme : 7 500 000 DT	-	2 500 000
<b>Intérêts courus non échus :</b>	-	45 835
- STB - crédit à moyen terme : 7 500 000 DT	-	45 835
<b>Crédits de gestion - CRDB Bank (en Tanzanie) : (*)</b>	<b>11 656 946</b>	<b>28 405 082</b>
- En principal	10 740 921	27 391 236
- Intérêts à payer	916 025	1 013 846
<b>Découverts bancaires :</b>	<b>44 943</b>	<b>56 709</b>
- AMEN Bank	16 484	16 484
- ATTIJARI Bank	2 058	1 717
- ABC	40	-
- Banque de Tunisie	23 118	-
- CRDB Bank	114	38 508
- ECOBANK	3 129	-
<b>Total en DT</b>	<b>11 701 889</b>	<b>34 187 032</b>

(\*) Afin d'assurer le financement des acquisitions de matériels et fournitures relatifs au Projet Tanzanie, portant sur la construction de lignes MT&BT, l'installation de transformateurs de distribution et le raccordement des clients dans les zones rurales non électrifiées de la Tanzanie continentale, la STEG-IS a obtenu, en 2023, de la CRDB Bank (en Tanzanie) plusieurs emprunts bancaires à court terme (crédits relais) pour un montant cumulé de 14 221 011 DT (soit l'équivalent de 10 489 960 477 Shillings Tanzaniens et 145 555 USD), moyennant un intérêt au taux de 15% l'an et d'une durée de remboursement n'excédant pas 6 mois.

Les intérêts encourus par la STEG-IS au titre de ces emprunts bancaires à court terme, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élèvent à 2 050 967 DT ; ils ont été constatés en résultat net, parmi les charges financières de l'exercice.

NOTE N°16 : REVENUS

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
<b>Travaux et prestations de services - exportation :</b>	<b>152 099 038</b>	<b>137 097 780</b>
- EDCL Rwanda	56 789 434	14 064
- REA Tanzanie	20 408 370	53 978 882
- REA Ouganda	339 595	11 999 825
- AER Cameroun	103 795	13 454 108
- KPLC Kenya	-	4 852 966
- CEET Togo	-	10 161 174
- PASE Bénin	23 135 679	-
- GECOL Libye	158 569	1 369 649
- Électricité de Guinée	47 382 881	36 326 205
- SNE Tchad	1 560 188	1 288 622
- SCL Sénégal	-	225 374
- Électricité de Djibouti	-	169 288
- STEG-IS SAUDI	1 633 305	2 926 146
- PASEB Guinée Bissau	-	238 384
- JIRAMA Madagascar	587 222	-
- NAWEC Gambia	-	93 093
<b>Travaux et prestations de services - marché local :</b>	<b>2 986 527</b>	<b>5 770 299</b>
- CPC	-	101 602
- APO	27 000	-
- MITSUBISHI	23 563	209 798
- SACEM INDUSTRIE	-	300
- CARTHAGO S.A.	23 414	23 957
- UNIVERSEL TRANSFORMATEURS	21 580	14 060
- SERGAZ	2 754 360	5 241 060
- GCT	27 200	14 060
- CEMENTS DE BIZERTE	-	18 250
- PTD	-	10 640
- TUNIS ACIER	19 700	15 730
- GIPA	3 150	10 500
- SNCFT	-	45 316
- CERAT	3 100	7 750
- DSI	6 130	-
- AIR LIQUIDE	18 200	-
- SETTE	9 370	3 795
- Autres clients locaux	49 760	53 481
<b>Total en DT</b>	<b>155 085 565</b>	<b>142 868 079</b>

NOTE N°17 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Amortissements des subventions d'investissement	500	500
Indemnisations assurances	175 308	26 473
<b>Total en DT</b>	<b>175 808</b>	<b>26 973</b>

NOTE N°18 : ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMÉS

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Matériels et fournitures - projets Tanzanie	6 676 312	29 718 785
Matériels et fournitures - projet Kenya	-	1 670 952
Matériels et fournitures - projet Togo	70 952	6 647
Matériels et fournitures - projet Guinée	8 072 657	13 177 614
Matériels et fournitures - projets Rwanda	30 500 844	3 426 703
Matériels et fournitures - projet Ouganda	19 279	3 393 364
Matériels et fournitures - projet Sénégal	3 260 968	6 503 374
Matériels et fournitures - projet Cameroun	17 222 659	2 608 185
Matériels et fournitures - projets Guinée Bissau	18 143 437	16 219 172
Matériels et fournitures - projet Bénin	9 462 046	3 905 697
Matériels et fournitures - autres projets	28 583	405 337
Equipements et outillages - divers projets	1 065 246	3 743 327
Produits alimentaires - divers projets	1 640 190	1 466 200
Produits pharmaceutiques - divers projets	801	5 808
Carburants et lubrifiants - divers projets	3 995 172	3 176 408
Carburants et lubrifiants - siège Tunis	33 132	40 506
Electricité	259 746	239 545
Fournitures de bureaux	466 533	572 782
Autres achats	2 223 141	1 614 255
<b>Total en DT</b>	<b>103 141 698</b>	<b>91 894 661</b>

**NOTE N°19 : CHARGES DE PERSONNEL**

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Salaires et compléments de salaires - Direction Générale	349 831	615 266
Salaires et compléments de salaires - personnel permanent	6 468 963	5 918 759
Rémunération du Président du Conseil d'Administration	2 071	2 118
Congés payés (variation)	75 374	203 363
Charges sociales légales et autres charges de personnel	2 116 315	1 844 902
<b>Total en DT</b>	<b>9 012 554</b>	<b>8 584 408</b>

**NOTE N°20 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS**

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	1 429 362	1 437 476
Dotations aux provisions pour risques et charges	2 475 000	3 358 824
Reprises sur provisions pour risques et charges	-4 268 000	-2 180 000
Dotations aux provisions pour dépréciation des clients	1 192 892	492 207
Reprises sur provisions pour dépréciation des clients	-183 249	-
<b>Total en DT</b>	<b>646 005</b>	<b>3 108 507</b>

NOTE N°21 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
<b>Services extérieurs :</b>	<b>78 665 574</b>	<b>69 453 524</b>
- Intéressements servis aux détachés STEG	2 208 889	1 519 301
- Autres intéressements servis	6 788 245	6 224 780
- Rémunération STEG / détachement de son personnel	2 201 869	1 648 873
- Transports sur ventes (d'équipements électriques)	13 163 282	9 111 114
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	7 998 137	6 777 394
- Honoraires d'assistance et de représentation à l'étranger	4 864 925	3 439 970
- Travaux de sous-traitance - projet Sénégal	32 804	71 718
- Travaux de sous-traitance - projets Rwanda	6 864 442	8 363 103
- Travaux de sous-traitance - projets Ouganda	20 155	1 430 956
- Travaux de sous-traitance - projets Togo	-	1 944 729
- Travaux de sous-traitance - projets Cameroun	428 619	268 269
- Travaux de sous-traitance - projets Guinée	562 299	999 344
- Travaux de sous-traitance - projets Guinée Bissau	-	531 739
- Travaux de sous-traitance - projets Bénin	2 945 440	-
- Autres sous-traitance générale	45 038	-
- Transports et déplacements	3 207 742	2 575 050
- Missions et réceptions	4 252 320	3 759 735
- Frais de formation	112 072	198 084
- Loyers et charges locatives - divers projets	10 975 251	9 274 114
- Autres loyers et charges locatives	250	9 200
- Jetons de présence	43 000	40 000
- Services bancaires et assimilés	1 700 913	1 982 540
- Primes d'assurance (export, maladies) - divers projets	1 432 671	886 631
- Primes d'assurance - siège Tunis	473 035	295 660
- Frais postaux et de télécommunications	329 806	314 212
- Dons et subventions	32 900	40 750
- Timbres de voyage	16 320	13 560
- Maintenance informatique	174 847	223 661
- Frais de publicité et publications	221 974	239 138
- Entretien et réparations	197 487	316 554
- Personnel extérieur à l'entreprise - divers projets	7 188 853	6 745 906
- Autres personnel extérieur à l'entreprise et autres services extérieurs	181 989	207 439
<b>Impôts et taxes</b>	<b>2 149 123</b>	<b>1 127 135</b>
<b>Total en DT</b>	<b>80 814 697</b>	<b>70 580 659</b>

**NOTE N°22 : CHARGES FINANCIÈRES**

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
<b>Pertes de change matérialisées :</b>	<b>4 545 192</b>	<b>5 868 731</b>
- Activités des établissements stables à l'étranger	4 267 745	5 750 293
- Activités hors établissements stables à l'étranger	277 447	118 438
<b>Pertes de change non matérialisées :</b>	<b>870 972</b>	<b>325 519</b>
- Activités des établissements stables à l'étranger	871 129	325 518
- Activités hors établissements stables à l'étranger	-157	1
Intérêts débiteurs des CCB	23 634	510 860
Intérêts des emprunts bancaires	2 323 191	1 914 079
Pénalités fiscales	11 351	13 583
<b>Total en DT</b>	<b>7 774 340</b>	<b>8 632 772</b>

**NOTE N°23 : PRODUITS FINANCIERS**

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Gains de change matérialisés	3 810 617	6 814 237
Gains de change non matérialisés / créances clients étrangers	-1 466 970	755 945
Gains de change / actualisation trésorerie en devises	265 868	1 179 803
Gains de change non matérialisés / CC des sociétés du groupe	5 781	1 911
Gains de change non matérialisés / dettes financières	-203 372	491 684
Autres gains de change non matérialisés	-435 042	685 663
Intérêts créditeurs des CCB	37 628	57 075
Produits des participations (STEG-IS SAUDI et SONEDE Inter)	1 615 542	816 178
Produits des placements monétaires	-	336 026
<b>Total en DT</b>	<b>3 630 052</b>	<b>11 138 522</b>

**NOTE N°24 : AUTRES PERTES ORDINAIRES**

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Pertes résultant de l'apurement des comptes de tiers	-	6 625
Contribution Sociale de Solidarité	28 353	109 155
Perte sur redressement fiscal	-40 652	2 133 349
<i>Reprise sur provision pour risque fiscal</i>	<i>-648 824</i>	<i>-2 404 340</i>
Perte sur redressement social	-	157 912
<i>Reprise sur provision pour risque social</i>	<i>-</i>	<i>-200 000</i>
Pertes sur sorties d'immobilisations corporelles	884	1 833
Autres pertes exceptionnelles	16 214	32 703
<b>Total en DT</b>	<b>-562 721</b>	<b>-162 763</b>

**NOTE N°25 : AUTRES GAINS ORDINAIRES**

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Gains sur cession d'immobilisations	64 094	-
Restitution des frais d'enregistrement des contrats relatifs aux projets Cameroun	778 605	-
Profits résultant de l'apurement des comptes de tiers	105 371	-
Autres gains ordinaires	7 240	6 319
<b>Total en DT</b>	<b>955 310</b>	<b>6 319</b>

**NOTE N°26 : IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT**

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
<b>IS au titre des activités hors établissements stables situés à l'étranger :</b>	<b>141 766</b>	<b>545 773</b>
- Impôt sur les Sociétés ( <i>voir NOTE 26-1</i> )	141 766	545 773
<b>Provisions IS au titre des activités des établissements stables à l'étranger</b>	<b>4 216 619</b>	<b>6 706 160</b>
<b>Total en DT</b>	<b>4 358 385</b>	<b>7 251 933</b>

NOTE N°26-1 : TABLEAU DE DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

(En DT)

	Exercice clos le 31 décembre 2023
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>1 668 538</b>
<b>Réintégrations :</b>	<b>163 942 475</b>
- Impôts sur les sociétés	141 766
- Charges relatives aux établissements stables à l'étranger	152 817 065
- Quote-part de frais généraux du siège de Tunis imputable aux établissements à l'étranger	10 862 201
- Perte sur redressement fiscal	40 652
- Pénalités fiscales	6 786
- Contribution Sociale de Solidarité	28 353
- Timbres de voyage	16 260
- Dotations aux provisions non déductibles	20 695
- Dons et subventions	8 400
- Cadeaux excédentaires non déductibles	-
- Autres pertes non déductibles	1 306
- Pertes de change non réalisées en 2023	-157
- Gains de change déduits en 2022 et réalisés en 2023	-852
<b>Déductions :</b>	<b>164 665 906</b>
- Produits réalisés par les établissements stables à l'étranger	162 217 631
- Dividendes	1 615 542
- Reprises sur provisions non déductibles	832 073
- Gains de change non réalisés en 2023	659
- Pertes de change réintégréées en 2022 et réalisées en 2023	1
<b>Résultat fiscal (bénéfice)</b>	<b>945 107</b>
<b>Chiffre d'affaires brut (hors établissements stables à l'étranger)</b>	<b>3 014 802</b>
<b>Minimum d'Impôt sur les Sociétés (0,2% du chiffre d'affaires brut avec un minimum de 500 DT)</b>	<b>6 030</b>
<b>Impôt sur les Sociétés (15%)</b>	<b>141 766</b>
<b>Acomptes provisionnels</b>	<b>-</b>
<b>Retenues à la source</b>	<b>-104 576</b>
<b>Report antérieur</b>	<b>-753 760</b>
<b>Impôt sur les sociétés à reporter (en Tunisie)</b>	<b>-716 570</b>

NOTE N°27 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

1) Engagements donnés :

	ÉTAT DES GARANTIES BANCAIRES DONNÉES AU 31/12/2023							
	TND	EUR	USD	TZS	ARIARY	GNF	FCFA	FRW
Cautions douanières	22 400	-	-	-	-	-	-	-
Cautions provisoires	-	595 000	622 000	-	-	-	192 000 000	-
Cautions d'avance	-	2 426 462	8 747 227	974 033 246	1 062 156 619	816 880 673	1 598 449 312	51 436 789
Cautions définitives	-	1 293 679	5 452 368	5 553 319 184	531 078 309	1 530 272 161	1 145 074 835	78 639 000
Autres cautions	-	993 301	109 239	555 331 918	-	1 236 711 004	-	-
<i>Total</i>	<i>22 400</i>	<i>5 308 442</i>	<i>14 930 834</i>	<i>7 082 684 348</i>	<i>1 593 234 928</i>	<i>3 583 863 838</i>	<i>2 935 524 147</i>	<i>130 075 789</i>

2) Garanties reçues :

Nature de la garantie	Montant en DT
Cautions bancaires d'avances	437 988

**NOTE N°28 : OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES**

---

**a) Identification des parties liées**

Les parties liées à la société STEG International Services (STEG-IS), autres que les dirigeants sociaux (Président du Conseil d'Administration, Directeur Général et Directeur Général Adjoint), sont les suivantes :

- Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG), actionnaire principal ;
- Sub-Saharan Infrastructure Construction Limited - SIC (filiale en Tanzanie) ;
- SCL Énergie Solution (Joint Venture au Sénégal) ;
- Société Tuniso-Saoudienne de l'Électricité et du Gaz (Joint Venture en Arabie Saoudite).

**b) Transactions et soldes relatifs aux parties liées**

1) En avril 2009, la société STEG International Services (STEG-IS) a renouvelé les termes de la convention cadre conclue avec son principal actionnaire, la Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG). Les principales dispositions de cette convention qui a pour objet de fixer les modalités de coopération en matière de détachement de personnel, de formation et de location de matériel d'essais et de mesure, afin de faire bénéficier la STEG-IS de l'assistance de la STEG dans la réalisation des prestations relevant des domaines de son activité d'exploitation, se résument comme suit :

- *Durée* : Trois années à partir de la date d'expiration de la précédente convention (conclue pour deux années à partir de mars 2007), renouvelables pour la même période par tacite reconduction sauf résiliation demandée par l'une des parties par lettre recommandée avec accusé de réception moyennant un préavis de trois mois ;
- *Rémunération* :
  - Détachement normal : La rémunération des agents détachés et tous les frais annexes liés à l'exercice de leur mission sont pris en charge directement par la STEG-IS ;
  - Détachement pour mission : La rémunération du personnel détaché pour mission continue à être servie directement à l'intéressé par la STEG et la STEG-IS accordera directement à l'agent détaché un intéressement. En cas de déplacement en Tunisie ou à l'étranger, le personnel détaché sera intégralement pris en charge par la STEG-IS.
- *Remboursement de la rémunération* : La STEG-IS rembourse à la STEG la rémunération des agents en détachement normal, qui continuent à être payés par cette dernière, majorée des frais de gestion fixés à 15% ainsi que la rémunération des agents en détachement pour missions suivant le barème joint à la convention ;
- *Modalités de paiement* : La STEG-IS procède au paiement dans un délai maximum de 60 jours à compter de la réception du mémoire de règlement trimestriel.

En septembre 2011, les deux sociétés ont signé un avenant n°2 à cette convention cadre en vertu duquel la STEG percevra 10% de la rémunération de ses agents en position de détachement normal auprès de la STEG-IS et payés directement par cette dernière. Le pourcentage sus-indiqué est appliqué à la rémunération brute de l'agent concerné pendant la période de son détachement (salaire de base majoré des indemnités permanentes et occasionnelles).

Suite 1 Note N°28

Dans le cadre de ladite convention cadre et au titre de l'exercice 2023, les prestations de services facturées (ou à facturer) par la STEG à la STEG-IS se sont élevées à 2 201 869 DT et les intéressements servis (ou à servir) au personnel de la STEG détaché pour mission auprès de la STEG-IS ont atteint 2 208 889 DT. Au 31 décembre 2023, le solde au bilan de la STEG-IS du fournisseur STEG, au titre des prestations fournies objet de cette convention cadre, est de 4 285 986 DT.

- 2) Au cours de l'exercice 2023, la STEG-IS a pris en charge le règlement des cotisations de la STEG au profit de l'Association des Sociétés d'Électricité d'Afrique (ASEA) pour un montant de 75 436 DT. À ce titre, La STEG affiche un solde débiteur de 376 224 DT parmi les autres actifs courants au bilan de la STEG-IS arrêté au 31 décembre 2023.
- 3) Au cours de l'exercice 2016, la STEG-IS a financé (par des avances de trésorerie) l'acquisition de véhicules et d'autres frais liés à l'obtention de l'agrément pour l'exercice de son activité, par sa filiale Sub-Saharan Infrastructure Construction Limited (SIC), dont le capital est entièrement détenu par la STEG-IS, pour un montant cumulé de 348 492 DT, soit l'équivalent de 90 000 000 Shillings Tanzaniens et 107 600 USD.

La filiale SIC Tanzanie s'est engagée à rembourser à la STEG-IS la totalité de ces avances de trésorerie non rémunérées selon le calendrier suivant :

- 96 827 DT (soit l'équivalent de 90 000 000 Shillings Tanzaniens) avant la fin de l'exercice 2017 ;
- 251 665 DT (soit l'équivalent de 107 600 USD) avant la fin de l'exercice 2018.

D'autres avances de trésorerie non rémunérées, totalisant les sommes de 68 523 210 Shillings Tanzaniens et 84 119 USD, ont été accordées par la STEG-IS à sa filiale SIC Tanzanie au cours des exercices 2017 et 2018.

En 2017, un montant de 92 182 DT a été remboursé par la filiale SIC Tanzanie à la STEG-IS (soit l'équivalent de 90 000 000 Shillings Tanzaniens).

Le reliquat non encore remboursé des avances de trésorerie non rémunérées, accordées en 2016, 2017 et 2018, figure parmi les actifs courants au bilan de la STEG-IS arrêté au 31 décembre 2023. En effet, la société du groupe SIC Tanzanie affiche un solde débiteur de 663 583 DT à cette date.

- 4) Pour le financement de ses activités d'exploitation et afin d'accélérer l'encaissement du prêt BIDC, la STEG-IS a accordé, à la société sénégalaise SCL Énergie Solution (dont le capital est détenu par la STEG-IS à raison de 50%), diverses avances de trésorerie non rémunérées pour un montant de 232 018 DT (soit l'équivalent de 49 108 554 Francs CFA). En 2020, un montant de 9 920 DT a été remboursé par la société sénégalaise SCL Énergie Solution à la STEG-IS (soit l'équivalent de 2 000 000 Francs CFA).

La société apparentée SCL Énergie Solution affiche un solde débiteur de 243 508 DT, soit l'équivalent de 47 108 554 Francs CFA, parmi les autres actifs courants au bilan de la STEG-IS arrêté au 31 décembre 2023.

---

Suite 2 Note N°28

- 5) La STEG-IS a signé avec la société SCL Énergie Solution un contrat portant des prestations d'études, d'assistance technique, de fourniture de matériel et de supervision des travaux d'électrification rurale de 111 localités dans la concession de Mbour au Sénégal.

Au 31 décembre 2023, le solde au bilan de la STEG-IS du client SCL Énergie Solution, au titre de ces prestations de services, est de 5 883 600 DT.

- 6) Au cours de l'exercice 2021, la STEG-IS a signé avec la société SCL Énergie Solution un nouveau contrat portant sur la fourniture de matériels et la réalisation de travaux de construction de réseaux pour l'électrification d'un ensemble de villages au département de Mbour pour un montant de 1 182 748 Euros.

Au 31 décembre 2023, le solde au bilan de la STEG-IS du client SCL Énergie Solution, au titre de ce nouveau contrat, est de 632 047 DT.

- 7) Au cours de l'exercice 2023, la STEG-IS a assuré à la STEG-IS SAUDI des prestations d'assistance technique pour un montant de 1 633 305 DT.

Au 31 décembre 2023, le solde au bilan de la STEG-IS du client STEG-IS SAUDI est débiteur de 997 549 DT.

NOTE N°29 : TABLEAU DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Revenus et autres produits d'exploitation	155 260 873	142 894 552
Production stockée / Destockage de production	47 006 761	38 290 446
<b>PRODUCTION</b>	<b>202 267 634</b>	<b>181 184 998</b>
Achats d'approvisionnements	-103 141 698	-91 894 661
Services extérieurs et autres charges externes	-78 665 574	-69 453 524
<b>VALEUR AJOUTÉE BRUTE</b>	<b>20 460 362</b>	<b>19 836 813</b>
Charges de personnel	-9 012 554	-8 584 408
Impôts et taxes	-2 149 123	-1 127 135
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>9 298 685</b>	<b>10 125 270</b>
Charges financières	-7 774 340	-8 632 772
Produits financiers	3 630 052	11 138 522
Autres pertes ordinaires	562 721	162 763
Autres gains ordinaires	955 310	6 319
Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes)	-646 005	-3 108 507
Amortissements des subventions d'investissement	500	500
Impôts sur le résultat	-4 358 385	-7 251 933
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>1 668 538</b>	<b>2 440 162</b>

**STEG INTERNATIONAL SERVICES (STEG-IS)**  
**RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Messieurs les Actionnaires de la Société STEG International Services,*

**Rapport sur l'audit des états financiers**

---

***Opinion***

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société STEG International Services - STEG-IS (la « Société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 72.121.515 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 1.668.538 DT.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

***Rapport de gestion***

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers***

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

### ***Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation ;

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

### **Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

#### ***Efficacité du système de contrôle interne***

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Société.

À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans le système de contrôle interne de la Société, susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers. Un rapport traitant des déficiences du contrôle interne, identifiées au cours de notre audit, a été remis à la Direction.

***Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur***

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 12 juillet 2024

**LES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**Mahdi KOBBI**  
*Expert-comptable*

**P/ FINACO**  
**Yahia ROUATBI, associé**

**STEG INTERNATIONAL SERVICES (STEG-IS)**  
**RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Messieurs les Actionnaires de la Société STEG International Services,*

En application des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**Conventions et opérations conclues et/ou réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 (antérieures et nouvelles)**

---

- 1) En application des termes de la convention cadre conclue en 2009 avec la Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG), principal actionnaire et administrateur, et portant sur la fixation des modalités de coopération en matière de détachement de personnel, de formation et de location de matériel d'essais et de mesure, afin de faire bénéficier la STEG-IS de l'assistance de la STEG dans la réalisation de ses activités d'exploitation, telle que complétée et modifiée par les avenants subséquents, les prestations de services facturées (ou à facturer) par la STEG à la STEG-IS et les intéressements servis (ou à servir) au personnel de la STEG détaché pour mission auprès de la STEG-IS s'élèvent respectivement à 2.201.869 DT et 2.208.889 DT au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Au passif du bilan de la STEG-IS arrêté à cette date, le solde du fournisseur STEG, au titre des prestations fournies en exécution de cette convention cadre et ses avenants, est créancier de 4.285.986 DT.
- 2) Au cours de l'exercice 2023, la STEG-IS a pris en charge le règlement des cotisations de la STEG au profit de l'Association des Sociétés d'Électricité d'Afrique (ASEA) pour un montant de 75.436 DT. Dans ce cadre, la STEG affiche un solde débiteur de 376.224 DT parmi les autres actifs courants au bilan de la STEG-IS arrêté au 31 décembre 2023.

- 3) Pour le financement de ses activités d'exploitation et afin d'accélérer l'encaissement du prêt BIDC, la STEG-IS a accordé, à la société sénégalaise SCL Énergie Solution (dont le capital est détenu par la STEG-IS à raison de 50%), diverses avances de trésorerie non rémunérées pour un montant de 232.018 DT, soit l'équivalent de 49.108.554 Francs CFA. En 2020, un montant de 9.920 DT a été remboursé par la SCL Énergie Solution à la STEG-IS (soit l'équivalent de 2.000.000 Francs CFA).

La société apparentée SCL Énergie Solution affiche un solde débiteur de 243.508 DT, soit l'équivalent de 47.108.554 Francs CFA, parmi les autres actifs courants au bilan de la STEG-IS arrêté au 31 décembre 2023.

- 4) La STEG-IS a signé avec la société SCL Énergie Solution un contrat portant des prestations d'études, d'assistance technique, de fourniture de matériel et de supervision des travaux d'électrification rurale de 111 localités dans la concession de Mbour au Sénégal.

Au 31 décembre 2023, le solde au bilan de la STEG-IS du client SCL Énergie Solution, au titre de ces prestations de services, est de 5.883.600 DT.

- 5) Au cours de l'exercice 2021, la STEG-IS a signé avec la société SCL Énergie Solution un nouveau contrat portant sur la fourniture de matériels et la réalisation de travaux de construction de réseaux pour l'électrification d'un ensemble de villages au département de Mbour pour un montant de 1.182.748 Euros.

Au 31 décembre 2023, le solde au bilan de la STEG-IS du client SCL Énergie Solution, au titre de ce nouveau contrat, est de 632.047 DT.

- 6) Au cours de l'exercice 2016, la STEG-IS a financé (par des avances de trésorerie) l'acquisition de véhicules et d'autres frais liés à l'obtention de l'agrément pour l'exercice de son activité, par sa filiale à 100% Sub-Saharan Infrastructure Construction Limited (SIC), pour un montant cumulé de 348.492 DT, soit l'équivalent de 90.000.000 Shillings Tanzaniens et 107.600 USD.

La filiale SIC Tanzanie s'est engagée à rembourser à la STEG-IS la totalité de ces avances de trésorerie non rémunérées selon le calendrier suivant :

- 96.827 DT (soit l'équivalent de 90.000.000 Shillings Tanzaniens) avant la fin de 2017 ;
- 251.665 DT (soit l'équivalent de 107.600 USD) avant la fin de 2018.

En 2017, un montant de 92.182 DT a été remboursé par la filiale SIC Tanzanie, soit l'équivalent de 90.000.000 Shillings Tanzaniens. Le reliquat non encore remboursé de ces avances de trésorerie non rémunérées, s'élevant à 301.119 DT, soit l'équivalent de 107.600 USD, figure parmi les actifs courants au bilan de la STEG-IS arrêté à cette date.

Au cours des exercices 2017 et 2018, la STEG-IS a accordé à sa filiale SIC Tanzanie d'autres avances de trésorerie non rémunérées pour un montant cumulé de 362.464 DT, soit l'équivalent de 68.523.210 Shillings Tanzaniens et 74.119 USD.

Le solde de la filiale SIC Tanzanie au titre des diverses avances de trésorerie non encore remboursées figure au niveau des actifs courants au bilan de la STEG-IS arrêté au 31 décembre 2023 pour un montant de 663.583 DT.

- 7) Au cours de l'exercice 2023, la STEG-IS a assuré au profit de la STEG-IS SAUDI des prestations d'assistance technique pour un montant de 1.633.305 DT.

Au 31 décembre 2023, le solde au bilan de la STEG-IS du client STEG-IS SAUDI est débiteur de 997.549 DT, en appliquant le cours de change en vigueur à cette date.

- 8) Afin d'assurer le financement du projet HT au Rwanda portant sur la conception, la fourniture, le montage et la mise en service de la ligne 110 kV Gahanga-Rilima et de la ligne 220 kV Mamba-Rwabusoro-Rilima ainsi que des sous-stations associées (Lot 2), la STEG-IS avait obtenu de la Société Tunisienne de Banque (STB) un crédit à moyen terme de 15.000.000 USD aux conditions suivantes :

- Taux d'intérêt annuel : Libor 6 mois majoré de 2,75% ;
- Durée de remboursement : 5 ans (dont une année de grâce).

Seulement un montant de 14.320.093 USD a été débloqué jusqu'au 31 décembre 2023.

Par ailleurs et afin d'assurer le renforcement de sa trésorerie et le financement de certaines dépenses d'exploitation, la STEG-IS avait obtenu de la Société Tunisienne de Banque (STB) un autre crédit à moyen terme de 7.500.000 DT aux conditions suivantes :

- Taux d'intérêt annuel : TMM+3% ;
- Durée de remboursement : 4 ans (dont une année de grâce).

Les remboursements en principal et les soldes de ces deux emprunts ainsi que les intérêts encourus par la STEG-IS au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, se présentent comme suit :

Banque / Emprunt	Solde emprunt au 01/01/2023	Mouvements 2023		Solde emprunt au 31/12/2023	Intérêts encourus en 2023
		Remboursement	Déblocage		
STB / CMT USD	3.179.406	3.179.406	-	-	114.205
STB / CMT TND	2.500.000	2.500.000	-	-	158.019
<b>Total en DT</b>	<b>5.679.406</b>	<b>5.679.406</b>	-	-	<b>272.224</b>

- 9) Afin d'assurer le financement de l'acquisition des matériels et fournitures relatifs au Projet Tanzanie portant sur la construction de lignes MT&BT, l'installation de transformateurs de distribution et le raccordement des clients dans les zones rurales non électrifiées de la Tanzanie continentale, la STEG-IS a obtenu, en 2022 et 2023, de la CRDB Bank (en Tanzanie) des emprunts bancaires à court terme (crédits relais) pour un montant cumulé de 43.884.095 DT (soit l'équivalent de 27.775.589.622 Shillings Tanzaniens et 2.057.828 USD), moyennant un intérêt au taux de 15% l'an et d'une durée de remboursement n'excédant pas 6 mois.

Les remboursements en principal et les intérêts encourus par la STEG-IS, au cours de l'exercice 2023, s'élèvent respectivement à 31.074.698 DT et 2.050.967 DT.

## Obligations et engagements de la STEG-IS envers ses dirigeants

- 1) Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
- La rémunération du Directeur Général Adjoint (DGA) a été fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 26 novembre 2020. Elle se compose des éléments suivants : un salaire mensuel (servi au DGA en tant que cadre de la STEG en détachement normal auprès de la STEG-IS), une indemnité de gestion et de représentation, une indemnité de restauration, une prime de bilan et une prime exceptionnelle (dont le montant est fixé par le Conseil d'Administration). Le Directeur Général Adjoint bénéficie également de certains avantages en nature dont notamment : une voiture de fonction, un quota de bons de carburant, la prise en charge des factures de téléphone, d'électricité et de gaz (dans la limite des plafonds appliqués) ainsi que la prise en charge des frais de mission à l'étranger ;
  - Le Président du Conseil d'Administration bénéficie d'une rémunération mensuelle de 150 DT, fixée par référence au décret n°90-1855 du 10 novembre 1990, relatif au régime de rémunération des chefs d'entreprises à majorité publique, tel qu'il a été modifié par le décret n°2015-2217 du 11 décembre 2015 ainsi que la prise en charge des frais de mission à l'étranger.
- 2) Les charges encourues par la STEG-IS au titre de ses dirigeants, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, se présentent comme suit :

Charges de l'exercice	Directeur Général Adjoint	Membres du Conseil d'Administration
Salaires, primes et indemnités	349.831	-
Charges sociales légales	16.649	-
Avantages en nature	13.996	-
Jetons de présence	-	40.000
<b>Total en DT</b>	<b>380.476</b>	<b>40.000</b>

- 3) Au cours de l'exercice 2023, les membres du Comité Permanent d'Audit de la STEG-IS, institué en application de la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, ont bénéficié d'une rémunération globale brute de 3.000 DT, et ce, suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 10 juillet 2023.

En dehors des conventions précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 12 juillet 2024

### LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**Mahdi KOBBI**  
Expert-comptable

**P/ FINACO**  
**Yahia ROUATBI, associé**